

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE OPTION MX PLAN applicable aux formules DOMAINE et HÉBERGEMENT WEB MUTUALISÉ

Les présentes Conditions Particulières de Vente (ci-après les « CPV ») forment un contrat entre la société LIGNE WEB SERVICES, société à responsabilité limitée au capital de 1.000.000 euros, identifiée sous le numéro 450 453 881 RCS Paris, dont le siège social est sis 4 Rue Galvani 75838 Paris - Cedex 17, représentée par son gérant (ci-après « LWS »), qui exploite les sites Internet accessibles aux adresses suivantes : «lws.fr», «tophebergement.com», «tophebergement.fr», «hebergeur-discount.com», «a-a-hebergement.com», «mister-hosting.com», «misterhosting.com», «007heberbergement.com», «heberbergementwordpress.fr» (ci-après le « Site Internet »), d'une part, et toute personne physique ou morale, de droit privé ou de droit public, agissant en tant que particulier ou professionnel, qui commande à LWS une prestation de service « Option MX PLAN », applicable aux formules domaine et hébergement web Mutualisé (ci-après le « Client » ou « Vous »), d'autre part.

Les présentes CPV sont applicables cumulativement aux conditions générales de vente de LWS (les « CGV »). En cas de contradiction entre les présentes CPV et les CGV, les CPV prévaudront. En cas de contradiction entre les présentes CPV et des annexes, les annexes prévaudront.

Toute demande de prestation de service « Option MX PLAN », applicable aux formules domaine et hébergement web Mutualisé, est soumise à l'expédition préalable par le Client d'un bon de commande dans les conditions ci-après déterminées. Elle implique, votre acceptation pleine et entière aux présentes CPV.

Le Client reconnaît avoir vérifié l'adéquation du Service à ses besoins. LWS ne peut être tenue à aucune garantie à cet égard. Le Client déclare avoir reçu de LWS, toutes les informations et tous les conseils qui lui étaient nécessaires pour souscrire au présent engagement en parfaite connaissance de cause.

Les présentes CPV peuvent être modifiées à tout moment par LWS. La dernière version en date des CPV se trouve à l'adresse du site Internet suivie de « /cgv ».

ARTICLE 1 : OBJET

Les présentes CPV ont pour objet de définir les conditions relatives à l'option « MX PLAN » applicable aux formules domaine et hébergement web Mutualisé.

ARTICLE 2 : DESCRIPTION DU SERVICE

En plus des services inclus à toute formule d'hébergement web, l'option « MX PLAN » permet au client de bénéficier de plus d'espace de stockage mail et de plus d'adresses e-mails.

ARTICLE 3 : LIMITES

L'option « MX PLAN 100 » propose la possibilité de créer 100 adresses e-mails, avec un quota disque de 100 Go maximum pour toutes les boîtes e-mails, et de 5 Go par adresses e-mails.

L'option « MX PLAN 1500 » propose la possibilité de créer 1500 adresses e-mails, avec un quota disque de 200 Go maximum pour toutes les boîtes e-mails, et de 5 Go par adresses e-mails.

Le nombre d'adresses e-mails inclus dans l'option ne s'ajoute pas au nombre d'adresses e-mails inclus dans le forfait d'hébergement.

Exemple : si le client possède une formule qui lui confère le droit de créer 10 boîtes e-mails, et qu'il prend une option « MX PLAN 100 », alors il pourra créer 100 adresses e-mails, et non 110.

Le nombre de listes de diffusion est de 10 par option avec 100 destinataires par liste, et la taille maximale des pièces jointes est de 25 Mo par option.

Le service mail fourni n'est pas destiné à envoyer des courriers indésirables. Toute pratique jugée comme état litigieuse, à la seule appréciation de LWS, ou pouvant s'apparenter à du SPAM, fera l'objet d'une exclusion permanente du service.

Cette exclusion n'entraînera aucun droit à remboursement pour le client.

ARTICLE 4 : ENGAGEMENT



Toute option est liée au contrat hébergement web, le client devra donc régler la totalité de la période restant à l'engagement de l'hébergement web afin d'activer son option.

L'option sera renouvelée en même temps que l'hébergement web, dans la même durée que celui-ci.

Le client a la possibilité de supprimer son option à tout moment depuis son espace client directement.

ARTICLE 5 : DROIT DE RÉTRACTATION

Le client pourra exercer son droit de rétractation dans un délai de 30 jours après achat de l'option si il n'a utilisé aucun des services inclus dans l'option.

Aucun remboursement au prorata des mois restants ne sera possible si le client supprime son option avant expiration du compte d'hébergement web.

ARTICLE 6 : ATTRIBUTION DE COMPETENCE

En cas de litige avec un client non considéré comme consommateur au sens du Code de la Consommation, compétence expresse et exclusive est attribuée au Tribunal de Commerce de Paris (France), nonobstant pluralité de défendeur ou appel en garantie, y compris pour les mesures d'urgence, conservatoires en référé ou sur requête.

ARTICLE 7 : LOI APPLICABLE

Le présent contrat est régi par la loi française, à l'exclusion notamment des dispositions de la Convention de Vienne sur la vente internationale des marchandises. Il en est ainsi pour les règles de fond comme pour les règles de forme, à l'exclusion, d'une part, des règles de conflit prévues par la loi Française, et d'autre part, des dispositions de la loi Française qui seraient contraires au présent Contrat.

Le simple fait de réserver en ligne vaudra acceptation pleine et entière des présentes Conditions.

Ces conditions sont valables pour tous les sites de vente gérés par LWS.